FICHE 1 : L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI, UNE CONQUÊTE PROGRESSIVE

66 Article 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. 99

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789.

66 Article 1. La France est une République (...). Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Constitution française de la Ve République, 1958.

Exercice 1 : Exercice 1 : Un principe affirmé par la loi

Que reconnaissent ces deux textes ?
2) Quelle précision apporte la Constitution de 1958 par rapport à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ?

Exercice 2 : Une conquête historique

1789

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

1794

Abolition de l'esclavage

1801-1802

Rétablissement de l'esclavage par Napoléon

1848 (II^{nde} République)

- Suffrage universel masculin
- Abolition de l'esclavage et égalité civique des anciens esclaves

1880-1883

Lois de Jules Ferry : école laïque, gratuite et obligatoire

1930

Les domestiques peuvent être élus.

1940-41 (régime de Vichy)

Les Français de religion juive sont privés de leurs droits et doivent porter l'étoile jaune.

Les règlements des chemins de fer interdisent le Nord de la France aux gens qui ne sont pas blancs.

1944 (à la libération après la Seconde guerre mondiale)

Droit de vote des femmes. Annulation des lois et règlements de 1940-1941

1946

La constitution de la IV^e République proclame l'égal accès de l'enfant et

de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture, l'égalité des droits des hommes et des femmes dans tous les domaines.

1965

La femme mariée peut exercer une profession sans l'accord de son mari

1970

L'autorité parentale. Le père et la mère sont tous deux responsables de la famille.

1985

Égalité des époux dans la gestion des biens de la famille

- 1) Donne deux exemples de personnes qui ont longtemps été exclues du principe d'égalité.
- 2) Entoure les évènements qui correspondent à des progrès :
 - en bleu, concernant <u>l'égalité entre les hommes et les femmes.</u>
 - en rouge, concernant <u>l'égalité des religions et des peuples.</u>
 - en **vert**, concernant l'égalité d'accès à l'éducation.
- 3) Place une croix noire devant les dates qui marquent un recul de l'égalité.